

En 2023, le nombre de cambriolages a explosé autour d'Annemasse

Quatre communes de l'agglomération d'Annemasse figurent dans le top dix des petites villes de France les plus cambriolées en 2023. Surtout, le nombre de cambriolages par rapport à 2022 est en forte hausse.

ANNEMASSE AGGLO

Il est des classements au sein desquels nos villes se garderaient bien de caracolier en tête. Pas moins de quatre communes de l'agglomération d'Annemasse figurent dans le top dix des villes de 5 000 à 20 000 habitants les plus cambriolées, d'après les chiffres du SSMSI (Service statistique ministériel de la sécurité intérieure), relayés par nos confrères du *Figaro*.

Ville-la-Grand sur le podium

Avec 25,48 cambriolages pour 1 000 logements en 2023 (soit 119 cambriolages), Ville-la-Grand se classe troisième. Cranves-Sales hérite d'une médaille en chocolat au goût amer (24,89/1 000 et 80 cambriolages). Ambilly (24,5/1 000 et 98 cambriolages) et Vétraz-Monthoux (23,77/1 000 et 106 cambriolages) prennent respectivement les sixième et huitième places. Le classe-



Les cambrioleurs sont attirés par le niveau de vie moyen très élevé près de la frontière.

ment est dominé par Ventabren, dans les Bouches-du-Rhône (30,26/1 000 et 78 cambriolages).

Ce qui interpelle le plus dans ces chiffres est l'explosion du nombre de cambriolages en 2023 par rapport à 2022. Ville-la-Grand (+ 112,5%),

Cranves-Sales (+ 81,8%), Ambilly (+ 81,5%) et Vétraz-Monthoux (+ 86%) ont ainsi dû faire face à une forte augmentation des visites de domiciles par des délinquants.

Le constat est bien connu : le niveau de vie moyen très élevé de notre territoire allèche

les cambrioleurs, mais ces chiffres n'en laissent pas moins pantois.

« Face à ces chiffres, il faut agir »

Aux yeux de Gabriel Doublet, ils sont une preuve supplémentaire de la nécessité de

créer une nouvelle gendarmerie à Cranves-Sales, absente du plan national de création de brigades additionnelles.

« Cela ne doit plus durer, vite une brigade à Cranves-Sales ! Vite des renforts au commissariat de police d'Annemasse, a imploré le président d'Annemasse Agglo

sur sa page Facebook. *Voilà des mois que nous nous battons pour obtenir ces indispensables renforts. Nous sommes allés à Paris plaider notre cause, nous avons actionné tous les leviers, maintenant la balle est dans le camp de l'État. Face à ces chiffres, il faut agir.* »

GUILAUME ABRY

L'association Tradition gourmande défend ses valeurs

ANNEMASSE

L'association nationale d'artisans d'excellence Tradition gourmande, créée par Gérard Moyne Bressant, meilleur ouvrier de France, existe depuis 35 ans. Cette année, l'association a organisé son assemblée générale à Annemasse avec deux jours de rencontre les 8 et 9 avril dernier orchestrés par Nicolas Lesage membre de l'association.

Parrainé par deux membres

La vocation de Tradition Gourmande est de rassembler des artisans de qualité, pâtisseries, chocolatiers, glacières et boulangers, désireux de progresser et d'échanger. 60 membres de trois métiers différents : boulangers, pâtisseries, chocolatiers, à travers toute la France, dont certains sont Meilleures ouvriers de France comme Stéphane Glacier président de l'association depuis 2016, Franck Dépériers, Franck Kestener ou Bruno Le Derf, en font partie. Leurs valeurs sont l'humilité et l'amitié, la passion du métier, la formation et la transmission, le souci de la qualité



55 membres venus de toute la France dont 2 pâtisseries ont participé au séminaire organisé par Tradition gourmande.

et du service. Pour appartenir à Tradition gourmande, il faut tout d'abord être pâtissier, chocolatier, confiseur, boulanger ou glacier professionnel de qualité. Il est nécessaire de remplir certains critères comme la qualité des produits à sa-

voir l'esthétisme, saveurs, goûts et fraîcheur. Les laboratoires doivent être propres et entretenus, le personnel organisé, qualifié et consciencieux, les boutiques propres, attractives, reconnues comme une référence dans la ville ou la région, le personnel de

vente professionnel et accueillant. Il faut être parrainé par deux membres titulaires de l'association et satisfaire aux exigences de la commission d'admission puis payer une cotisation annuelle. Tradition gourmande permet également à ses membres de

se rendre service mutuellement par tous les moyens, de maintenir et de propager la renommée de la pâtisserie française, de former et de stimuler les jeunes de la profession.

LAURENCE BÜHLER

La fin des réjouissances

L'assemblée générale s'est tenue le 8 avril, suivie de tables rondes et d'une soirée de gala au Clos Babuty à Ambilly. Des ateliers de démonstration et dégustation organisés par les artisans pâtisseries/chocolatiers de la région Est ont pris place à la Salle Martin Luther King le mardi 9 avril. L'occasion pour tous les artisans présents d'échanger autour de leur art.

à regarder sur [LeMessager.fr](https://www.lemessenger.fr)

